



**Association des anciens et des anciennes  
du Collège de l'Assomption  
Assemblée générale tenue le 25 septembre 2024  
à 19 h au local A125**

**Présences :**

René Pierre Beaudry, 129e, adm.  
Marc-André Blain, 155e, adm.  
Simon Dansereau, 160e  
Sébastien Dupont, 151e, adm.  
René Gaboury, 119e, adm.  
Hans Glaude, 999e, adm.

Reynald Harpin, 121e  
Lucie Jobin, 999e  
Gabriel Méthot, 172e, adm.  
Étienne Pellerin, 999e, adm.  
Manon St-Hilaire, 999e, adm.  
Nelson Tessier, 129e, adm.

**Absences**

Maxime Bergeron, 172e, adm.  
Marie-Ève Brassard, 158e, adm

Philippe Cloutier, 167e, adm  
Robert Thérien, 147e, adm

**Ordre du Jour**

- 1.0 Ouverture de la réunion et mot de bienvenue;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale tenue le 27 septembre 2023;

- 4.0 La relève de la permanence au secrétariat de l'Association :  
état de la situation;
- 5.0 Suivi au compte rendu de l'assemblée générale tenue de 27  
septembre 2023;
- 6.0 Rapport annuel de la présidence pour l'année 2023-2024  
(1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024);
- 7.0 Présentation et adoption des états financiers de l'année  
2023-2024 (1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024);
- 8.0 Nomination du vérificateur pour l'année financière 2024-2025;
- 9.0 Élections des administrateurs pour l'année 2024-2025;
  - 9.1 Présentation des candidatures proposées par le comité  
des mises en candidature;
  - 9.2 Élections des administrateurs pour l'année 2024-2025;
- 10.0 Questions diverses;
  - 10.1 Les candidatures des Laurier d'or et d'argent 2025;
- 11.0 Assemblée des administrateurs;
- 12.0 Clôture de la réunion.

## **Compte rendu**

### **1.0 Ouverture de la réunion et mot de bienvenue**

L'Assemblée étant régulièrement constituée, Monsieur Sébastien Dupont, président sortant de l'Association, adresse un mot de bienvenue aux douze membres présents.

### **2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Simon Dansereau, appuyée par monsieur Hans Glaude, l'ordre du jour présenté est adopté, à

l'unanimité, sujet cependant à quelques repositionnements, comme la présentation des états financiers et la nomination du vérificateur pour la prochaine année, points qui seront traités en 5.0 et 6.0 afin de libérer monsieur François Lauzon, comptable, de la firme ***Raymond Chabot Grant Thornton***.

### **3.0 Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale tenue le 27 septembre 2023**

Sur proposition de monsieur René Gaboury, appuyée par monsieur Reynald Harpin, Le compte rendu est adopté à l'unanimité, après que monsieur Reynald Harpin eut relevé l'oubli de la mention de sa présence à cette assemblée générale annuelle.

### **4.0 La relève de la permanence au secrétariat de l'Association : état de la situation**

Monsieur René Gaboury intervient et fait un bref rappel de l'exposé de madame Magnan.

Il précise qu'à date il y a quelques pas de faits, avec l'assistance de Manon St-Hilaire et de Lucie Jobin. Un nouveau logiciel comptable sera utilisé par l'Association, et Manon St-Hilaire, afin que René et Lucie soient soulagés dans un proche avenir.

L'étude du processus est bien engagée, le Collège fournissant les ressources nécessaires pour accompagner René et Lucie vers cette transition.

## **5.0 Présentation et adoption des états financiers de l'année 2023-2024 (1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)**

Monsieur Francis Lauzon passe en revue les différents éléments des états financiers, notant l'implication significative de l'administration du Collège de l'Assomption. Il mentionne que la gestion très saine des finances de l'Association assure une autonomie de cinq ans

Il mentionne également que, pour plus de transparence, les sommes apparaissant comme cotisations perçues d'avance fassent l'objet d'un placement particulier, soit une somme de 30 000 \$ environ.

Ce changement peut se faire par simple résolution du CA. La proposition, présentée par Étienne Pellerin, appuyée par Hans Glaude est adoptée à l'unanimité.

Suite aux commentaires de monsieur Lauzon, les états financiers pour l'année 2023-2024, présentés sont approuvés à l'unanimité sur proposition de monsieur Étienne Pellerin, appuyée par monsieur Reynald Harpin.

## **6.0 Nomination du vérificateur pour l'année financière 2024-2025**

Sur proposition de monsieur Marc-André Blain, appuyée par Hans Glaude, il est résolu à l'unanimité de reconduire la firme **Raymond Chabot Grant Thornton** pour la préparation et présentation des états financiers de l'Association des

anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption pour la prochaine année financière, soit l'année 2024-2025.

## **7.0 Rapport annuel de la présidence pour l'année 2023-2024 (1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)**

Le président fait état de la démission de certains membres du conseil d'administration, soit celles de René-Pierre Beaudry, Félix Parisé, Julien Capolupo. Il indique également que Maxime Bergeron a manifesté son intention de se retirer, mais qu'après discussion il a convenu de demeurer disponible malgré certaines contraintes.

Le maintien de la cotisation est soulevé à nouveau et le président indique qu'il faudra se pencher sur cet aspect, en tenant compte que les montants versés à ce titre ne peuvent être utilisés par les cotisants aux fins fiscales.

Ce rapport est soumis à titre de projet pour l'instant.

## **8.0 Élections des administrateurs pour l'année 2024-2025**

### **8.1 Présentation des candidatures proposées par le comité des mises en candidature**

Le comité des mises en candidature propose les personnes suivantes pour faire partie du conseil d'administration de l'Association pour l'année 2024-2025 :

M. René Gaboury, 119<sup>e</sup> cours;  
M. Nelson Tessier, 129<sup>e</sup> cours;  
M. Robert Thérien, 147<sup>e</sup> cours;  
M. Sébastien Dupont, 151<sup>e</sup> cours,  
Mme Marie-Ève Brassard, 158<sup>e</sup> cours;  
M. Philippe Cloutier, 167<sup>e</sup> cours;  
M. Maxime Bergeron, 172<sup>e</sup> cours;  
M. Gabriel Méthot 172<sup>e</sup> cours;  
Mme Manon St-Hilaire, 999<sup>e</sup> cours;  
M. Hans Glaude, 999<sup>e</sup> cours.

Ces personnes ont accepté leur mise en candidature.

## **8.2 Élections des administrateurs pour l'année 2024-2025**

Sur proposition de monsieur Reynald Harpin, appuyée par monsieur René-Pierre Beaudry, il est unanimement résolu que les personnes ci-haut nommées, présentées par le comité des mises en candidature, soient élues comme administrateurs de l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption, pour l'année 2024-2025.

## **9.0 Questions diverses**

### **9.1 Les candidatures des Laurier d'or et d'argent 2025**

Les répondants de chacun de ces sous-comités, soit Nelson Tessier et René Gaboury (ce dernier remplaçant René-Pierre Beaudry), s'assureront que les choix seront faits et que les nominations seront transmises au 15 novembre 2024;

### **9.2 Point de suivi au compte rendu de l'Assemblée générale du 27 septembre 2023**

Monsieur Reynald Harpin se déclare satisfait des explications à son observation à la dernière assemblée annuelle. Il n'y a donc pas lieu d'aller plus loin.

## **10.0 Assemblée des administrateurs**

Une assemblée des administrateurs se tiendra immédiatement à la clôture de la présente réunion.

## **11.0 Clôture de la réunion**

Sur proposition de Gabriel Méthot, appuyée par Hans Glaude, l'assemblée est levée à 20 h 28.